Form No. 3392-991 Rev B

Groupe hydraulique

Topdresser ProPass-200

N° de modèle 44713—N° de série 315000001 et suivants

Instructions de montage

Ce produit est conforme à toutes les directives européennes pertinentes. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration d'incorporation (DOI) à la fin de ce document.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

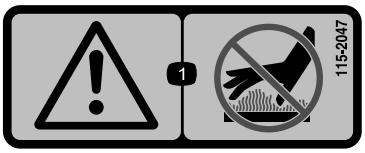
Les gaz d'échappement de ce produit contiennent des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme susceptibles de provoquer des cancers, des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction.

Les bornes de la batterie et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. L'état de Californie considère ces substances chimiques comme susceptibles de provoquer des cancers et des troubles de la reproduction. Lavez-vous les mains après avoir manipulé la batterie.

Sécurité

Autocollants de sécurité et d'instruction

Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



decal115-2047

115-2047

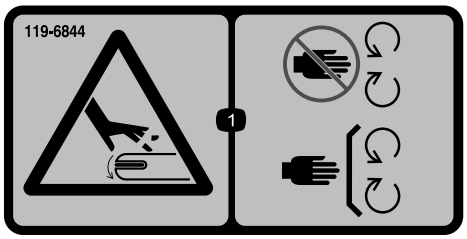
1. Attention – ne touchez pas la surface chaude.



decal119-6807

119–6807

1. Attention – ne pas poser le pied



decal119-6844

119-6844

1. Risque de coupure/mutilation des mains par le transporteur — ne vous approchez pas des pièces mobiles et laissez toutes les protections et capots en place.

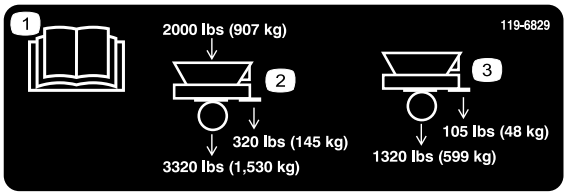
© 2018—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Enregistrez votre produit à www.Toro.com.

CE

Traduction du texte d'origine (FR)
Imprimé aux États-Unis
Tous droits réservés

3392-991 B



decal119-6829

119–6829

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Une charge maximale de 907 kg produit un poids sur essieu de 1 530 kg et un poids à la flèche de 145 kg.
3. La benne vide produit un poids sur essieu de 599 kg et un poids à la flèche de 48 kg.

Montage

⚠ PRUDENCE

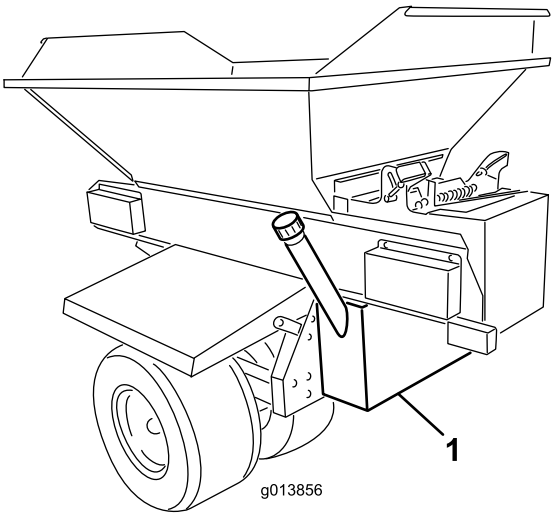
Avant d'installer le groupe hydraulique de 8,2 kW (11 ch) du ProPass, assurez-vous que :

- **Le ProPass est placé sur un sol ferme et de niveau.**
- **La béquille du ProPass est abaissée.**
- **Toutes les sources d'alimentation électriques et hydrauliques externes sont débranchées.**
- **Calez les roues à l'avant et l'arrière pour empêcher tout déplacement intempestif du ProPass.**
- **Faites-vous aider d'une autre personne pour lever le groupe hydraulique.**

1. Déposez l'accessoire Twin Spinner et attachez les flexibles hydrauliques de retour et d'alimentation en suivant les instructions du *Manuel de l'utilisateur* de la machine.

   Remarque: Les modèles ProPass fabriqués après avril 2005 sont équipés d'une paroi arrière de châssis prépercée. Si votre ProPass est pré-percé, sautez les opérations 2 à 13.
2. Vérifiez que la paroi arrière du châssis du ProPass ne gêne pas le montage du réservoir hydraulique.

   Remarque: Deux boulons de montage doivent être retirés de la paroi arrière du châssis pour permettre le montage du réservoir hydraulique. Utilisez les boulons pour monter le réservoir.
3. Sortez le réservoir hydraulique de la caisse d'expédition.
4. Supportez le réservoir hydraulique par dessous et placez-le contre la paroi arrière du châssis du ProPass. Le réservoir doit être parfaitement centré par rapport aux côté droit et gauche et être positionné verticalement (Figure 1).

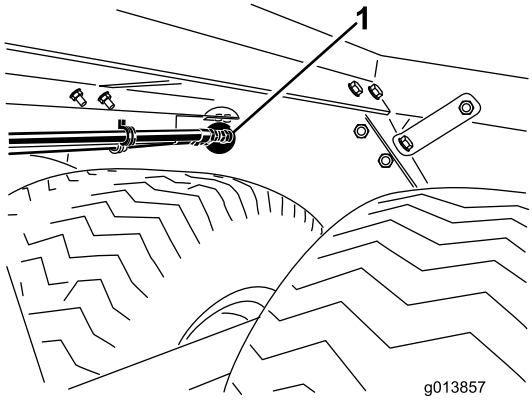


g013856

Figure 1

1. Réservoir hydraulique

5. Les raccords d'entrée et de sortie ainsi que le support du guide de flexibles doivent tous passer correctement dans les trous ronds de la paroi arrière du châssis du ProPass (Figure 2).

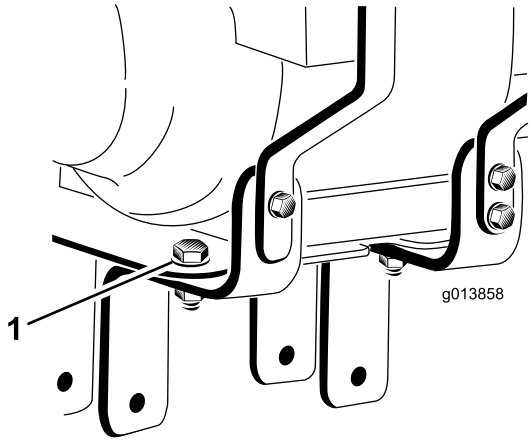


g013857

Figure 2

1. Trous dans le châssis

6. Vérifier que le réservoir hydraulique est de niveau.
7. À l'aide de serre-joints en C ou de dispositifs similaires, serrer momentanément le réservoir hydraulique en place sur la paroi arrière du châssis du ProPass.
8. Vérifiez une nouvelle fois que le réservoir hydraulique est de niveau.
9. Marquez l'emplacement des trous de montage du réservoir hydraulique sur la paroi arrière du châssis du ProPass.
10. Desserrez les serre-joints en C et déposez le réservoir hydraulique.
11. Marquez au pointeau l'emplacement des trous repérés.
12. Percez un trou de 7/16" de diamètre dans la paroi arrière du châssis du ProPass à chaque emplacement repéré et marqué au pointeau.
13. Ébavurez chaque trou.
14. Vérifiez que le tube d'attelage du ProPass est propre et exempt de saleté ou débris.
15. Déballez le moteur.
16. Desserrez, mais n'enlevez pas, les 2 boulons et écrous qui fixent les supports du moteur à la plaque de montage du moteur (Figure 3).

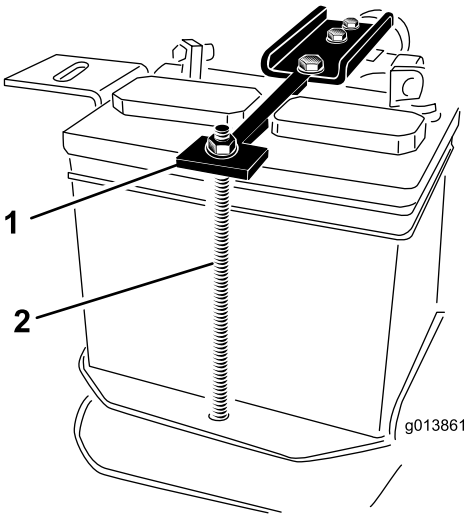


g013858

Figure 3

1. Boulons de fixation (2)

17. Retirez les deux écrous qui maintiennent les barrettes de retenue de la batterie en place et placez les écrous, rondelles et le tube de boulon de côté (Figure 4).

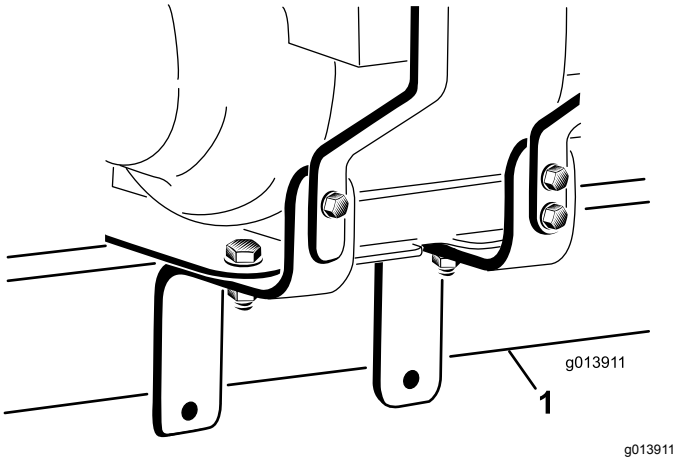


g013861

Figure 4

1. Barrette de retenue de la batterie
2. Boulon de fixation de batterie (2)

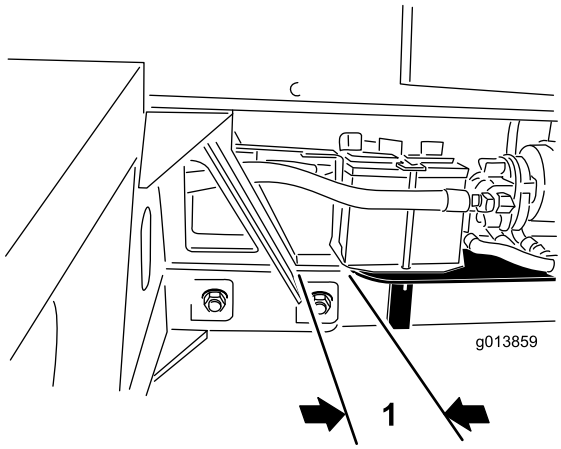
18. Déposez la batterie et appuyez le filtre sur la plaque de base.
19. Chargez la batterie ; voir Activation et charge de la batterie (page 9).
20. Le moteur étant lourd, il peut être difficile à positionner. Avec l'aide d'une autre personne, positionnez le moteur sur le tube d'attelage du ProPass. Vérifiez que les supports du moteur passent sur le tube d'attelage (Figure 5) et que l'arrière de la plaque de montage se trouve à environ 25 mm du récepteur du tube d'attelage du ProPass (Figure 6).



g013911

Figure 5

1. Tube d'attelage

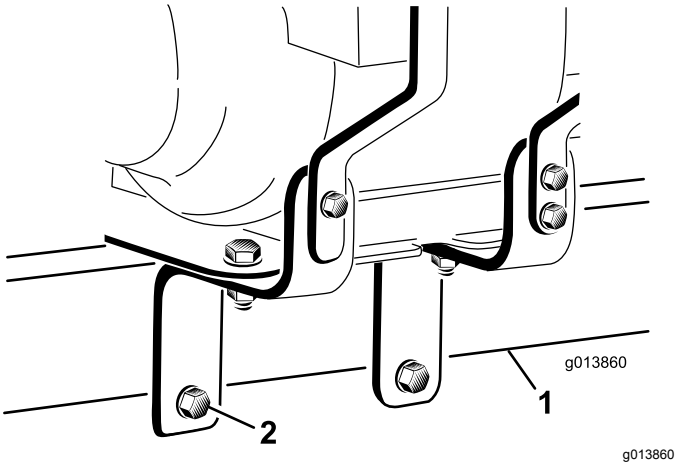


g013859

Figure 6

1. 25 mm

21. Insérez les 2 boulons (½" x 3") dans les trous des supports du moteur en veillant à placer une rondelle plate contre chaque face extérieure du support et à faire passer les boulons bien en dessous du bas du tube d'attelage du ProPass. Serrez les 2 écrous (½") à la main (Figure 7).



g013860

Figure 7

1. Tube d'attelage
2. Boulons de fixation (2)

22. Ajustez le support du moteur de sorte qu'il soit bien serré contre le tube d'attelage. Serrez complètement les deux boulons qui fixent les supports du moteur à la plaque de montage (Figure 8).
23. Vérifiez que les plaques de montage sont de niveau et serrez complètement les 2 boulons (½" x 5") insérés dans les trous inférieurs des supports du moteur.
24. Placez la batterie sur son support, en positionnant les bornes comme illustré à la Figure 8.
25. Placez la barrette de maintien sur la batterie (Figure 8).
26. Maintenez la barrette de fixation de la batterie autour du tube d'attelage (Figure 8).
27. Du côté droit, insérez un boulon dans la rondelle, le support de montage de la batterie, la plaque de montage du moteur, le support de la batterie et la barrette de maintien. Placez et serrez légèrement un écrou à embase (Figure 8).

    Remarque: Veillez à insérer les boulons par le bas.
28. Du côté gauche, insérez un boulon dans la rondelle, le support de montage de la batterie, la plaque de montage du moteur, le support de la batterie, le tube de boulon et la barrette de maintien de la batterie. Placez et serrez légèrement un écrou à embase (Figure 8).
29. Vérifiez que tout est concentrique et serrez les écrous.

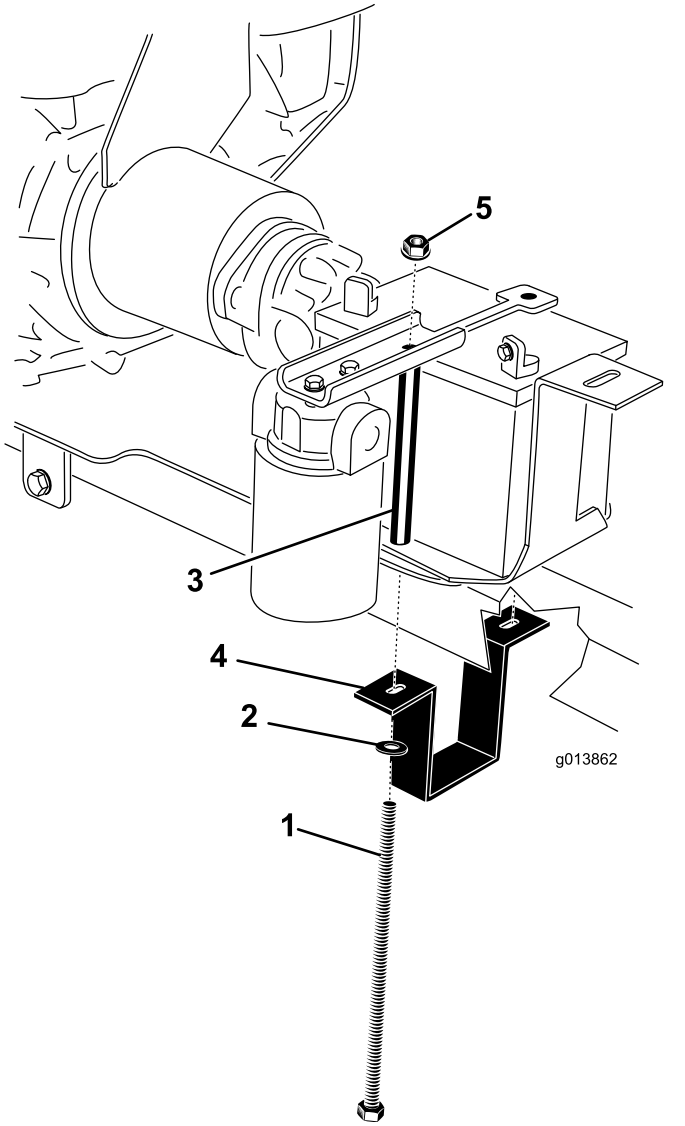


Figure 8

1. Boulon de batterie (2))
2. Rondelle (2)
3. Tube de boulon
4. Barrette de support de batterie
5. Contre-écrou à embase (2)

30. Déballez le guide de flexibles, le flexible de retour hydraulique (flexible n° 3), le flexible d'aspiration hydraulique (flexible n° 4), 4 boulons (¼" x ¾") et 4 contre-écrous (¼").

    Remarque: Retirez le flexible qui est fixé pour l'expédition au guide de flexibles et aux flexible de retour et d'aspiration hydrauliques.

31. À l'aide de deux boulons (¼" x ¾") et contre-écrous à embase, fixez le guide de flexibles au support sur le réservoir hydraulique (Figure 9).

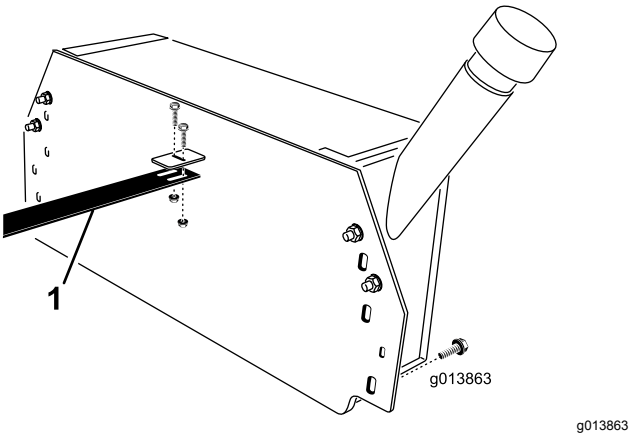


Figure 9

1. Guide de flexibles

Remarque: Deux boulons de montage doivent être retirés de la paroi arrière du châssis pour permettre le montage du réservoir hydraulique. Utilisez les boulons pour monter le réservoir.

32. Déballez 4 boulons (⅜" x 1") et contre-écrous en nylon. Soutenez le réservoir hydraulique par dessous et faites passer le guide de flexibles et les flexibles hydrauliques n° 3 et n° 4 dans le grand trou au centre de la paroi arrière du châssis du ProPass, puis placez le réservoir hydraulique contre la paroi arrière du châssis. Fixez le réservoir hydraulique temporairement en place avec un serre-joint ou un boulon.

    Remarque: Le guide de flexibles doit passer par le trou central à l'avant du châssis. Deux personnes seront peut-être nécessaires pour exécuter cette opération.

33. Branchez les flexibles hydrauliques de retour (n° 3) et d'aspiration (n° 4) aux raccords correspondants du réservoir hydraulique.

    Remarque: Les flexibles n° 3 et 4 n'utilisent pas les mêmes raccords aussi chaque flexible ne peut donc se brancher qu'au raccord lui correspondant sur le réservoir hydraulique.

    Remarque: Lors du montage des flexibles, vérifiez qu'ils sont suffisamment éloignés des pneus.

34. Le guide de flexibles doit reposer sur la patte parant du montant vertical du support de la batterie (Figure 10). Si les trous dans le guide de flexibles ne correspondent pas aux trous dans la patte du support de batterie, vous pouvez ajuster la longueur du guide en desserrant les boulons qui le fixent au support du réservoir hydraulique et en le faisant coulisser en avant ou en arrière selon le cas.

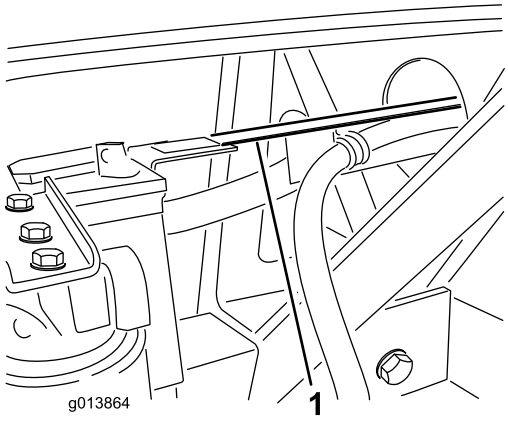


Figure 10

1. Guide de flexibles

35. Fixez le guide de flexibles à la patte du support de batterie avec 2 boulons (¼" x ¾") et contre-écrous à embase (Figure 10).
36. Montez le réservoir hydraulique sur la paroi arrière du châssis du ProPass à l'aide des boulons (⅜" x 1"), contre-écrous en nylon et rondelles plates. Utilisez également les boulons de fixation retirés précédemment. Serrez les fixations.
37. Raccordez le flexible hydraulique n° 3 à la sortie du filtre (Figure 11).

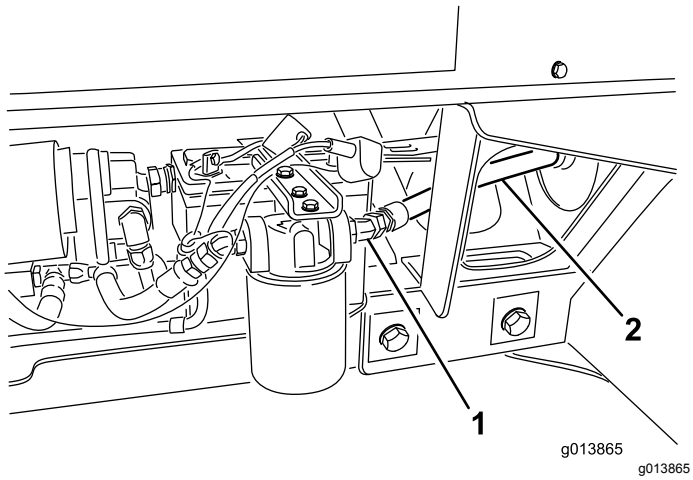


Figure 11

1. Sortie du filtre
2. Flexible hydraulique n° 3

38. Raccordez le flexible hydraulique n° 4 au côté aspiration de la pompe hydraulique (Figure 12).

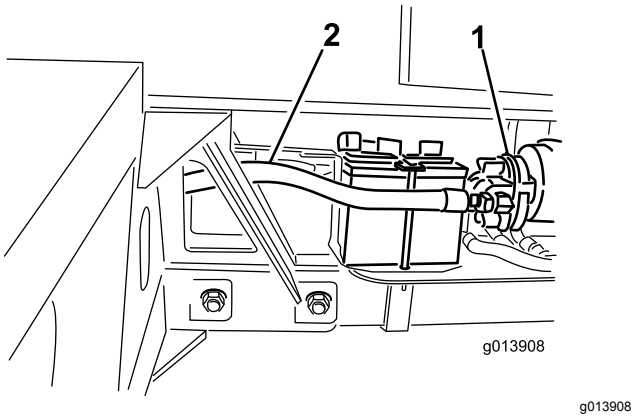


Figure 12

1. Pompe hydraulique
2. Flexible hydraulique n° 4

39. Sur la version SH, modèle 44701, retirez les fixations du couvercle sur l'avant du ProPass et écartez le couvercle (Figure 13).

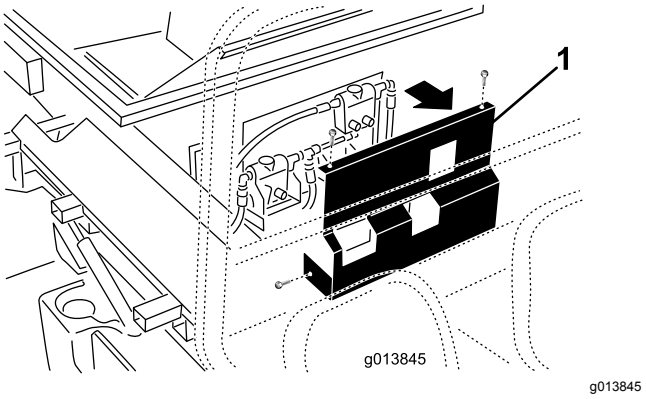


Figure 13

1. Couvercle

40. Identifiez les raccords de retour et de pression sur le modèle de base du ProPass. Reportez-vous à la Figure 14 pour les version SH et à la Figure 15 pour les versions EH.

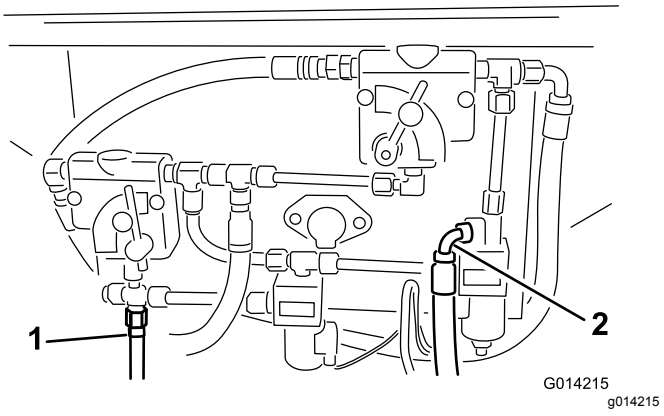


Figure 14

1. Pression de gonflage
2. Retour

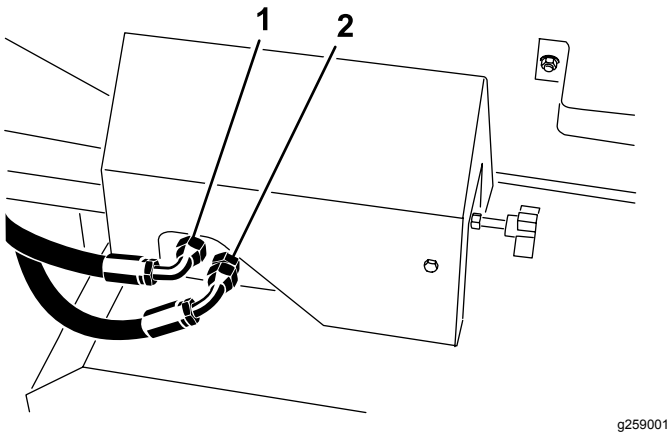


Figure 15

1. Retour
2. Pression de gonflage

41. Si des flexibles de pression et de retour sont installé aux emplacements indiqués à la Figure 14 et la Figure 15, déposez-les.

    Remarque: Ne mettez pas les flexibles en contact avec des pièces chaudes, coupantes ou mobiles. Essayez de les éloigner autant que possible du silencieux.

42. Branchez les flexibles hydrauliques au panneau de commande hydraulique. Reportez-vous à la Figure 14 et la Figure 16 pour les versions SH et à la Figure 15 et la Figure 17 pour les versions EH.

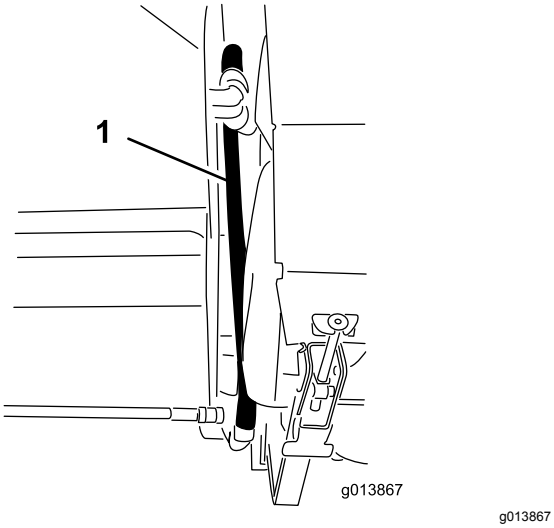


Figure 16

1. Parcours des flexibles

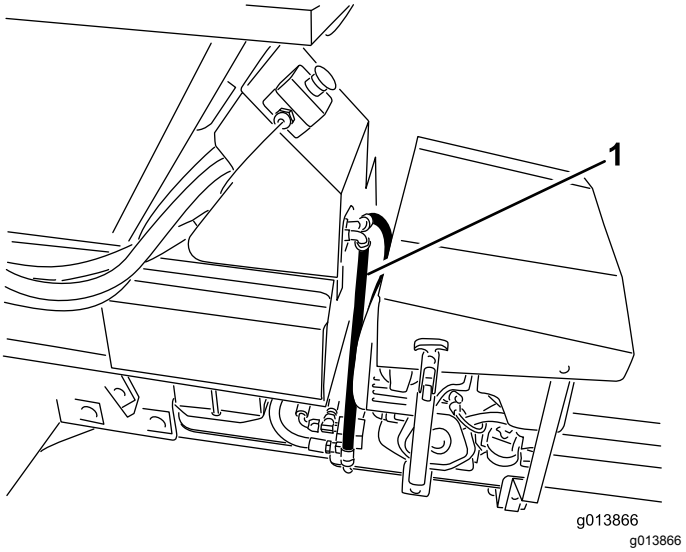


Figure 17

1. Parcours des flexibles

43. Serrez tous les raccords hydrauliques et toutes les fixations.
44. Reposez l'ensemble Twin Spinner sur le ProPass.
45. Connectez le câble noir et le câble noir pré-acheminé à la borne négative de la batterie, puis le câble blanc et le câble rouge pré-acheminé à la borne positive de la batterie.
46. Branchez le faisceau de câblage intermédiaire au connecteur de faisceau du ProPass (Figure 18 ou Figure 19).

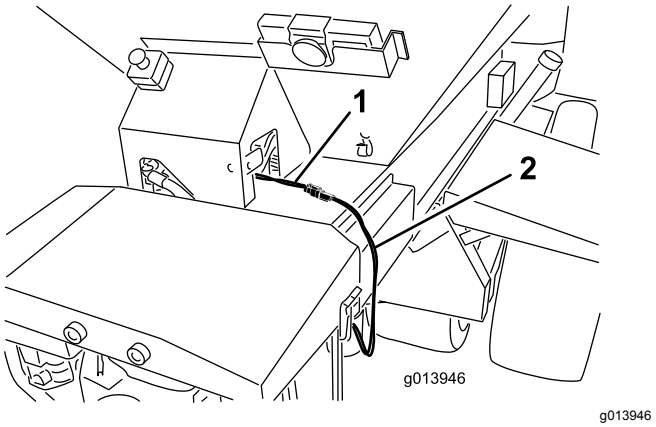


Figure 18

1. Faisceau de câblage
2. Faisceau de câblage intermédiaire

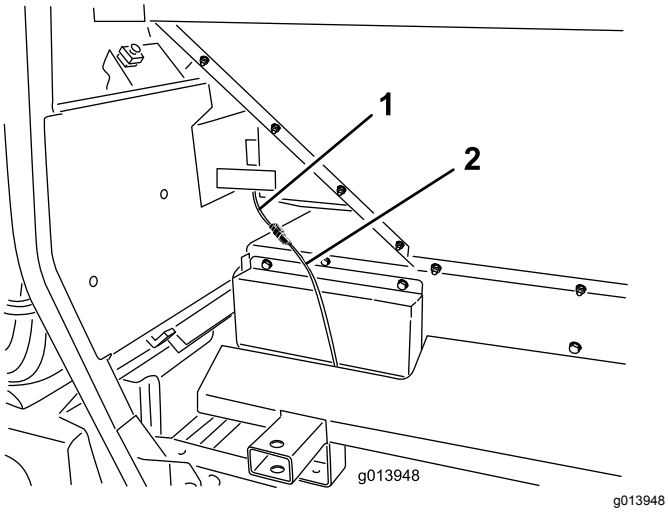


Figure 19

1. Faisceau de câblage
2. Faisceau de câblage intermédiaire

Utilisation

⚠ PRUDENCE

Coupez toujours les systèmes de commande avant toute intervention sur le groupe hydraulique.

Huile moteur

Important: **Le moteur est expédié *SANS HUILE* (à l'exception de l'huile restant après les contrôles d'usine). Reportez-vous au manuel du propriétaire du moteur pour tout renseignement complémentaire.**

À l'expédition de l'usine, le moteur ne contient **pas** d'huile et doit donc être rempli d'environ 1 005 cm^3 d'huile avant le démarrage. Contrôlez le niveau du liquide avant de mettre le moteur en marche pour la première fois, puis chaque jour.

Le moteur utilise une huile détergente de haute qualité de classe de service API (American Petroleum Institute) SJ, SL ou équivalent. La viscosité de l'huile doit être choisie en fonction de la température ambiante. La Figure 20 représente les viscosités préconisées en fonction des températures.

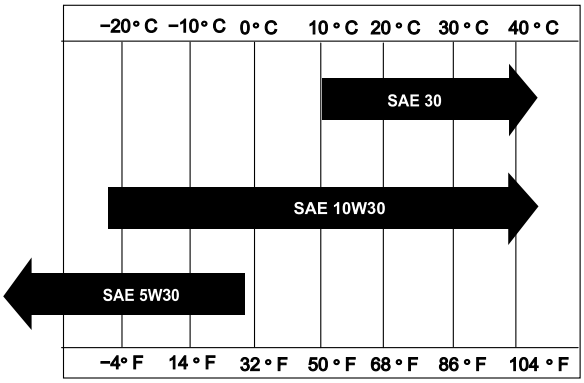


Figure 20

1. Positionnez la machine de sorte que le moteur soit de niveau.
2. Nettoyez la surface autour du bouchon de remplissage/jauge d'huile
3. Retirez le bouchon de remplissage-jauge d'huile en le tournant dans le sens antihoraire.
4. Essuyez la jauge sur un chiffon propre et remettez-la dans l'orifice de remplissage. Ne la vissez pas dans l'orifice..
5. Ressortez la jauge et contrôlez le niveau d'huile.
6. Si le niveau d'huile est près ou en dessous du repère inférieur sur la jauge, ajoutez une

quantité suffisante d'huile pour faire monter le niveau jusqu'au repère supérieur. Contrôlez de nouveau le niveau d'huile. Ne remplissez pas excessivement.

7. Remettez en place le bouchon de remplissage/jauge d'huile et essuyez l'huile éventuellement répandue.

Important: **Vérifiez que le niveau d'huile moteur est correct. Si ce n'est pas le cas, le démarreur fonctionnera mais le moteur ne pourra pas démarrer.**

Système hydraulique

La machine est expédiée sans liquide hydraulique ; il faut donc la remplir de 32,9 l de liquide hydraulique de haute qualité. Contrôlez néanmoins le niveau du liquide hydraulique avant de mettre la machine en marche pour la première fois, puis tous les jours. Les liquide hydrauliques recommandé sont les suivants :

Liquide « Toro Premium Transmission/Hydraulic Tractor Fluid » (liquide hydraulique/de transmission de haute qualité pour tracteur) (en bidons de 19 litres ou barils de 208 litres). Voir le catalogue de pièces ou un distributeur Toro pour les numéros de référence.)

Autres liquides : si vous ne disposez pas de liquide Toro, vous pouvez utiliser d'autres liquides hydrauliques universels pour tracteur (UTHF) à base de pétrole à condition qu'ils soient conformes aux caractéristiques physiques et aux spécifications de l'industrie suivantes. L'utilisation de liquides synthétiques est déconseillée. Consultez votre distributeur de lubrifiants pour identifier un produit qui convient. Remarque : Toro décline toute responsabilité en cas de dégât causé par l'utilisation d'huiles de remplacement inappropriées. Utilisez uniquement des produits provenant de fabricants réputés qui répondent de leur recommandation.

Important: **Le système hydraulique ne sera complètement rempli de liquide qu'après sa mise en marche. Pour cette raison, vérifiez le niveau de liquide hydraulique et faites l'appoint au besoin après la première mise en route.**

Remarque: Toro décline toute responsabilité en cas de dommage causé par l'utilisation d'huiles de remplacement inadéquates. Utilisez uniquement des produits provenant de fabricants réputés qui répondent de leur recommandation.

Propriétés physiques :

Indice de viscosité, ASTM D445	55 à 62 cSt à 40 ºC 9,1 à 9,8 cSt à 100 ºC
Indice de viscosité, ASTM D2270	140 à 152
Point d'écoulement, ASTM D97	-37 à -43 ºC

Spécifications de l'industrie :

API GL-4, AGCO Powerfluid 821 XL, Ford New Holland FNHA-2-C-201.00, Kubota UDT, John Deere J20C, Vickers 35VQ25 et Volvo WB-101/BM

Remarque: De nombreux liquides hydrauliques sont presque incolores, ce qui rend difficile la détection des fuites. Un additif colorant rouge à utiliser dans le circuit hydraulique est disponible en bouteilles de 20 ml. Une bouteille suffit pour 15 à 22 litres d'huile hydraulique. Vous pouvez commander ces bouteilles chez les concessionnaires Toro agréés (réf. 44-2500).

Remplissage du réservoir de carburant

Capacité du réservoir de carburant : 6,1 litres

Carburant recommandé :

- Pour assurer le fonctionnement optimal de la machine, utilisez uniquement de l'essence sans plomb propre et fraîche (stockée depuis moins d'un mois) ayant un indice d'octane de 87 ou plus (méthode de calcul (R+M)/2).
- Éthanol : De l'essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (essence-alcool) ou 15 % de MTBE (éther méthyltertiobutylique) par volume peut être utilisée. L'éthanol et le MTBE sont deux produits différents. L'utilisation d'essence contenant 15 % d'éthanol (E15) par volume n'est pas agréée. N'utilisez jamais d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol par volume, comme E15 (qui contient 15 % d'éthanol), E20 (qui contient 20 % d'éthanol) ou E85 (qui contient jusqu'à 85 % d'éthanol). L'utilisation d'essence non agréée peut entraîner des problèmes de performances et/ou des dommages au moteur qui peuvent ne pas être couverts par la garantie.
- N'utilisez pas d'essence contenant du méthanol.
- Ne stockez pas le carburant dans le réservoir ou dans des bidons de carburant pendant l'hiver, à moins d'utiliser un stabilisateur de carburant.
- N'ajoutez pas d'huile à l'essence.

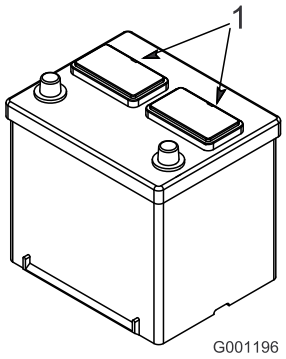
Activation et charge de la batterie

Utilisez de l'électrolyte (densité 1,265) pour le premier remplissage de la batterie.

1. Nettoyez le dessus de la batterie puis retirez les bouchons d'aération (Figure 21).

   Important: **N'ajoutez pas d'électrolyte dans la batterie directement sur la machine. Vous**

risqueriez d'en renverser et de causer de la corrosion.

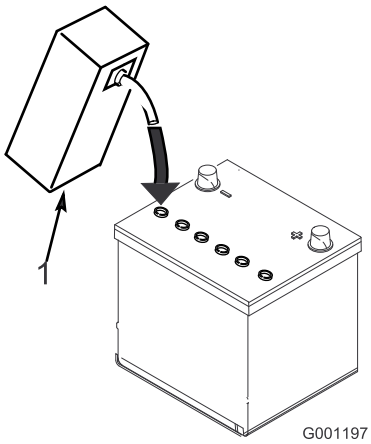


g001196

Figure 21

1. Bouchons d'aération

2. Versez de l'électrolyte avec précaution dans chaque élément jusqu'à ce les plaques soient recouvertes d'environ 6 mm de liquide (Figure 22).



g001197

Figure 22

1. Électrolyte

3. Attendez environ 20 à 30 minutes pour que les plaques aient le temps de s'imprégner d'électrolyte. Faites l'appoint au besoin pour que le niveau de liquide monte à 6 mm en dessous du creux de remplissage (Figure 22).

⚠ ATTENTION

La batterie en charge produit des gaz susceptibles d'exploser.

Ne fumez jamais et gardez la batterie éloignée des flammes et sources d'étincelles.

4. Raccordez un chargeur de 3 à 4 A aux bornes de la batterie. Chargez la batterie au régime de 3 à 4 ampères jusqu'à ce que la densité soit égale ou supérieure à 1,250 et la température soit égale ou supérieure à 16 ºC et que tous les éléments produisent du gaz librement.

5. Une fois la batterie chargée, débranchez le chargeur du secteur et des bornes de la batterie.

   Remarque: Une fois la batterie activée, ajoutez seulement de l'eau distillée pour compenser la perte normale de liquide. Toutefois, cela ne devrait pas être nécessaire avec les batteries sans entretien utilisées dans des conditions normales.

ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

Les bornes, les cosses de la batterie et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. L'état de Californie considère ces substances chimiques comme étant à l'origine de cancers et de troubles de la reproduction. Lavez-vous les mains après avoir manipulé la batterie.

⚠ ATTENTION

Les bornes de la batterie ou les outils en métal sont susceptibles de causer des courts-circuits au contact des pièces métalliques du tracteur et de produire des étincelles. Les étincelles risquent de provoquer l'explosion des gaz de la batterie et de vous blesser.

- **Lors de la mise en place ou du retrait de la batterie, évitez que les bornes touchent les parties métalliques du tracteur.**
- **Évitez de créer des courts-circuits entre les bornes de la batterie et les parties métalliques du tracteur avec des outils en métal.**

Conseils d'utilisation

- Accouplez la chape d'attelage du ProPass au véhicule tracteur. Utilisez une goupille d'attelage haute résistance approuvée pour les véhicules tracteurs.
- Ouvrez le robinet d'arrivée de carburant, placez la commande d'accélérateur à mi-course, actionnez

le starter et mettez le moteur en marche. Lorsque le moteur a démarré, coupez le starter et faites monter le régime moteur au maximum.

- Testez le fonctionnement du ProPass. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuites hydrauliques et procédez à tout autre réglage nécessaire.
- Après avoir testé le système hydraulique, vérifiez le niveau de liquide hydraulique et faites l'appoint au besoin.

  Remarque: Assurez-vous que le boîtier de commande et aucun câble ne traîne sur le sol pendant le fonctionnement de la machine.

Remarques:

Remarques:

Déclaration d'incorporation

The Toro Company, 8111 Lyndale Avenue South, Bloomington, MN, USA déclare que la ou les machines suivantes sont conformes aux directives mentionnées, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité pertinentes.

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
44713	315000001 et suivants	Groupe hydraulique	PROPASS HYD POWER PACK	Groupe hydraulique	2006/42/CE 2004/108/CE

La documentation technique pertinente a été compilée comme exigé par la Partie B de l'Annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cette machine ne sera pas mise en service avant d'avoir été incorporée dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de la déclarer conforme à toutes les directives pertinentes.

Certifié :



David Klis
Directeur technique général
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
December 18, 2014

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro Europe NV
Nijverheidsstraat 5
2260 Oevel
Belgium

Tel. +32 16 386 659

Liste des distributeurs internationaux

Distributeur :	Pays :	Numéro de téléphone :	Distributeur :	Pays :	Numéro de téléphone :
Agrolanc Kft	Hongrie	36 27 539 640	Maquiver S.A.	Colombie	57 1 236 4079
Balama Prima Engineering Equip.	Hong Kong	852 2155 2163	Maruyama Mfg. Co. Inc.	Japon	81 3 3252 2285
B-Ray Corporation	Corée	82 32 551 2076	Mountfield a.s.	République tchèque	420 255 704 220
Casco Sales Company	Porto Rico	787 788 8383	Mountfield a.s.	Slovaquie	420 255 704 220
Ceres S.A.	Costa Rica	506 239 1138	Munditol S.A.	Argentine	54 11 4 821 9999
CSSC Turf Equipment (pvt) Ltd.	Sri Lanka	94 11 2746100	Norma Garden	Russie	7 495 411 61 20
Cyril Johnston & Co.	Irlande du Nord	44 2890 813 121	Oslinger Turf Equipment SA	Équateur	593 4 239 6970
Cyril Johnston & Co.	République d'Irlande	44 2890 813 121	Oy Hako Ground and Garden Ab	Finlande	358 987 00733
Equiver	Mexique	52 55 539 95444	Parkland Products Ltd.	Nouvelle-Zélande	64 3 34 93760
Femco S.A.	Guatemala	502 442 3277	Perfetto	Pologne	48 61 8 208 416
ForGarder OU	Estonie	372 384 6060	Pratoverde SRL.	Italie	39 049 9128 128
G.Y.K. Company Ltd.	Japon	81 726 325 861	Prochaska & Cie	Autriche	43 1 278 5100
Geomechaniki of Athens	Grèce	30 10 935 0054	RT Cohen 2004 Ltd.	Israël	972 986 17979
Golf international Turizm	Turquie	90 216 336 5993	Riversa	Espagne	34 9 52 83 7500
Guandong Golden Star	Chine	86 20 876 51338	Lely Turfcare	Danemark	45 66 109 200
Hako Ground and Garden	Suède	46 35 10 0000	Solvert S.A.S.	France	33 1 30 81 77 00
Hako Ground and Garden	Norvège	47 22 90 7760	Spyros Stavrinides Limited	Chypre	357 22 434131
Hayter Limited (U.K.)	Royaume-Uni	44 1279 723 444	Surge Systems India Limited	Inde	91 1 292299901
Hydroturf Int. Co Dubai	Émirats Arabes Unis	97 14 347 9479	T-Markt Logistics Ltd.	Hongrie	36 26 525 500
Hydroturf Egypt LLC	Egypte	202 519 4308	Toro Australia	Australie	61 3 9580 7355
Irrimac	Portugal	351 21 238 8260	Toro Europe NV	Belgique	32 14 562 960
Irrigation Products Int'l Pvt Ltd.	Inde	0091 44 2449 4387	Valtech	Maroc	212 5 3766 3636
Jean Heybroek b.v.	Pays-Bas	31 30 639 4611	Victus Emak	Pologne	48 61 823 8369

Déclaration de confidentialité européenne

Les renseignements recueillis par Toro
Toro Warranty Company (Toro) respecte votre vie privée. Pour nous permettre de traiter votre réclamation au titre de la garantie et de vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, nous vous prions de nous communiquer certains renseignements personnels, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e).

Le système de garantie de Toro est hébergé sur des serveurs situés aux États-Unis où la loi relative à la protection de la vie privée n'offre pas forcément la même protection que dans votre pays.

EN NOUS FOURNISSANT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, VOUS CONSENTEZ À CE QUE NOUS LES TRAITIONS COMME DÉCRIT DANS LE PRÉSENT AVIS DE CONFIDENTIALITÉ.

L'utilisation des renseignements par Toro
Toro peut utiliser vos renseignements personnels pour traiter vos réclamations au titre de la garantie et vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, ainsi que pour vous communiquer toute information nécessaire. Toro pourra partager les renseignements personnels que vous lui aurez communiqués avec les filiales, concessionnaires ou autres associés Toro en rapport avec ces activités. Nous ne vendrons vos renseignements personnels à aucune autre société. Nous nous réservons le droit de divulguer des renseignements personnels afin de satisfaire aux lois applicables et aux demandes des autorités concernées, pour assurer l'utilisation correcte de nos systèmes ou votre protection et celle d'autres usagers.

Conservation de vos renseignements personnels
Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la durée nécessaire pour répondre aux fins pour lesquelles nous les avons collectés ou autres fins légitimes (comme la conformité réglementaire), ou conformément à la loi en vigueur.

Engagement de Toro relatif à la sécurité de vos renseignements personnels
Nous prenons toutes les précautions raisonnables pour protéger la sécurité de vos renseignements personnels. Nous prenons également les mesures nécessaires pour que vos renseignements personnels restent exacts et à jour.

Consultation et correction de vos renseignements personnels
Si vous souhaitez vérifier ou corriger vos renseignements personnels, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com.

Droit australien de la consommation

Les clients australiens trouveront les détails concernant le Droit australien de la consommation à l'intérieur de l'emballage ou auprès de leur concessionnaire Toro local.

La garantie commerciale générale des produits Toro

Garantie limitée de deux ans

Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.
* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis

+1–952–888–8801 ou +1–800–952–2740
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si vous ne respectez pas le programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro et énoncé dans le *manuel de l'utilisateur*.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation, sauf si elles s'avèrent défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.
- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les conditions constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés, etc.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète :

Les batteries ion-lithium à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit. Remarque (batterie ion-lithium seulement) : une batterie ion-lithium est couverte uniquement par une garantie pièces au prorata de la 3e à la 5e année, basée sur la durée de service et les kilowatts heures utilisés. Reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur* pour tout renseignement complémentaire.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du moteur :

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro.